

**Compte-rendu du comité de territoire du PTGE Seugne  
Mercredi 29 mars – 14h30 à 17h00**

**Ordre du jour :**

1. État d’avancement sur l’étude prospective réalisée dans le cadre du Projet LIFE Eau&Climat
2. Phase stratégie du PTGE Seugne

**Participants (27) :**

Prénom NOM	Organisme
Alain BURNET	CLE SAGE Charente
Michaël CANIT	VP de l’EPTB Charente
Françoise de ROFFIGNAC	CD 17 / SYRES 17
Fabien POUSSIN	SYRES 17
Clément BÉRACOCHEA	SYRES 17
Baptiste SIROT	EPTB Charente
Romain OZOG	EPTB Charente
Hélène COCHERIL	EPTB Charente
Amélie JUGNIOT	EPTB Charente
Angélique QUERAUD	EPTB Charente
Léna ABASQ	BRGM
Loïc LALAGUE	BRGM
Sonia SIAUVE	Office International de l’Eau
Marie ROUET	FDAAPPMA 17
Bernard MAINDRON	SYMBAS
Fabien DOUMERET	SYMBAS
Anaël LACHAISE	SYMBAS
Alexandre AGAT	ASA Saintonge Centre
Valentin POMMIER	OUGC Saintonge
Jean-Marie BOURRY	France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine
Elisabeth MARIDET	OFB
Arnaud BERNARD	EAU 17
Elodie LIBAUD	CD 17
François WALLON	DDTM 17
Pascal DUBOIS	DREAL NA
Thomas CUZANGE	Agence de l’Eau Adour-Garonne
Marion JANSANA	CDA Saintes

## Introduction :

M. Alain BURNET, Président de la CLE du SAGE Charente et Mme Françoise de ROFFIGNAC, Présidente du SYRES 17, introduisent la réunion en rappelant que le travail de diagnostic a été réalisé par les deux structures co-porteuses et a été validé en février 2022. Il est précisé que cette réunion a fait l'objet d'un travail préparatoire, tenant compte des remarques du comité technique.

Françoise de ROFFIGNAC rappelle l'importance de cette instance territoriale, en comité restreint, où chaque acteur doit pouvoir s'exprimer. Il est primordial de pouvoir trouver les mots, pour se comprendre et lutter contre la désinformation, et avancer ensemble vers des orientations concrètes et pratiques.

## 1. État d'avancement sur l'étude prospective réalisée dans le cadre du Projet LIFE Eau&Climat

### Introduction : Le Projet LIFE Eau&Climat

Le Projet LIFE Eau&Climat a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une durée de 4 ans. Il réunit 14 partenaires : 9 structures porteuses de SAGE, qui mettent en œuvre des actions sur leur territoire, et 5 organismes en appui scientifique et technique. L'objectif général est d'aider les gestionnaires à évaluer et prendre en compte les effets du changement climatique. Dans le cadre de ce projet, l'EPTB Charente, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, réalise une étude prospective des effets du changement climatique sur la ressource en eau du bassin de la Seugne. L'objectif de cette étude est d'améliorer la connaissance et d'apporter aux acteurs du PTGE des **éléments d'aide à la décision** relatifs à la disponibilité actuelle et future de la ressource et à l'impact, en climat actuel et en climat futur, de scénarios de réduction et de substitution des prélèvements.

Pour réaliser cette étude, une convention de recherche et développement a été signée avec le BRGM afin de mobiliser le modèle hydrogéologique du Crétacé. Un comité technique a également été mis en place : il s'est déjà réuni 3 fois et se réunira encore prochainement pour échanger sur la robustesse et l'interprétation des résultats, et sur la méthodologie des simulations à venir.

Les objectifs et limites de l'étude sont mis en lumière : il ne s'agit pas ici de travailler en absolu mais en relatif (comparaison de scénarios : climat actuel/climat futur ; amont/aval ; avec/sans prélèvement ; avec/sans substitution) et d'estimer des ordres de grandeurs (pas des valeurs précises). **Il ne s'agit pas d'une définition de volume prélevable ou de DOE, ni d'une étude d'impact d'un projet de substitution.** Baptiste SIROT précise qu'il est primordial de bien avoir ces points de vigilance en tête dans la mesure où il y a risque un risque d'amalgame avec l'étude sur la Seudre : ce ne sont pas les mêmes objectifs ni le même format.

### Présentation du modèle hydrogéologique du Crétacé et du calage

Les caractéristiques du modèle hydrodynamique des aquifères du Crétacé du sud-Charentes sont présentées : structure, extension, pas de temps de calcul, données entrées dans le modèle...

Jean-Marie BOURRY évoque une étude menée en 2012 par le BRGM et demande s'il s'agit du même modèle. Léna ABASQ répond que le modèle a considérablement été amélioré depuis.

Les données de calage du modèle sont les suivantes : 6 piézomètres, 2 stations de mesure de débit (La Lijardière et St-Germain-de-Lusignan), stations ONDE (constat des assecs), cartes piézométriques issues de campagnes de mesures. Le calage permet d'ajuster les paramètres du modèle pour qu'il représente au mieux la réalité. Il est précisé qu'un modèle spatialisé 3D est plus complexe qu'un simple modèle pluie-débit et donc plus difficile à caler. Les débits de la Seugne sont bien calés ainsi que les assecs. Les piézomètres sont plutôt bien calés avec quelques exceptions.

Fabien POUSSIN demande comment se concrétise un assec dans le modèle. Léna ABASQ explique qu'il faut placer des stations fictives au niveau des stations ONDE et vérifier que le modèle indique un débit nul au même moment. Marie ROUET indique que la FDAAPPMA 17 peut également mettre à disposition les données de suivi en linéaire des assecs. Baptiste SIROT précise que l'analyse réalisée dans le cadre du SAGE Charente avait montré une bonne corrélation entre les suivis ONDE et les suivis en linéaire des fédérations de pêche. Léna ABASQ répond que cela pourra servir à vérifier les résultats.

Jean-Marie BOURRY et Marie ROUET rappellent qu'en été les débits à St-Germain-de-Lusignan sont purement anthropiques et demandent si ce phénomène est pris en compte dans le modèle. Léna ABASQ confirme que les rejets de stations d'épuration sont bien rentrés dans le modèle.

Jean-Marie BOURRY et Marie ROUET indiquent qu'il y a 3 forages à 300m de profondeur (Biron, Baignes et Pommiers), et posent la question de la représentativité de ces forages profonds (quels rapports avec les flux de surface).

Alain BURNET revient sur les piézomètres mal calés (Avy et Pommiers). Il demande si les secteurs pour lesquels le modèle ne donne pas de résultats satisfaisants sont stratégiques et si, au-delà des objectifs de l'étude mais dans le cadre du travail de recherche, le BRGM cherche à améliorer le calage du modèle. Dans le cadre de cette étude, du temps a effectivement été passé spécifiquement sur le bassin de la Seugne afin d'améliorer le calage du modèle. Ce travail bénéficiera aux prochaines études réalisées avec le modèle Crétacé. Fabien POUSSIN rappelle que, contrairement au Groupe de Travail « Volumes » sur la Seudre, il n'est pas question de travailler en absolu dans le cadre de cette étude : on ne cherche pas à estimer des valeurs précises en un point donné mais à observer des tendances d'évolutions. Le travail en relatif atténue donc l'aspect problématique d'un piézomètre mal calé. Retrouver dans les simulations « climat futur » un même fonctionnement mais avec, par exemple, une amplitude moindre, sera déjà un résultat intéressant. Il n'en demeure pas moins que les résultats seront à considérer avec précaution sur les indicateurs moins bien calés. Arnaud BERNARD apporte des éléments pouvant potentiellement expliquer le mauvais calage des 2 piézomètres : le forage de Pommiers n'était pas cimenté jusqu'en 2018 donc un mélange des eaux de plusieurs nappes s'est produit, et à Avy il existe sûrement une faille tectonique qui engendre un décalage dans les couches géologiques.

Jean-Marie BOURRY demande s'il existe un piézomètre en amont de Jonzac dans la nappe d'accompagnement. Léna ABASQ répond qu'il n'y en a pas à sa connaissance.

**Il est important de retenir que tout projet de modélisation a des limites. Le calage du modèle n'est pas parfait (un calage parfait n'existe pas) mais il est jugé satisfaisant pour les objectifs de l'étude (travail en relatif et tendances d'évolution).**

### Choix des simulations climatiques

Pour les simulations « climat actuel », ce sont les données météorologiques historiques (mesurées) qui sont rentrées dans le modèle hydrogéologique (données Safran, Météo-France). Pour les simulations « climat futur », ce sont les données issues de simulations climatiques qui seront utilisées.

L'étude de l'évolution du climat nécessite le recours à des **modèles physiques** décrivant le comportement du système climatique (atmosphère, océan, glaces marines, végétation, rivières...), en réponse à différentes contraintes (hypothèses sur l'évolution des **émissions anthropiques** de gaz à effet de serre (GES) et d'aérosols).

#### ➤ Les scénarios du GIEC

L'évolution des émissions de GES dépend d'un ensemble de facteurs (croissance démographique, développement socioéconomique, évolutions technologiques, choix politiques...) qu'il n'est pas possible de prédire avec précision : les climatologues utilisent donc une gamme de scénarios. Dans le cadre du cinquième rapport du GIEC (2013), quatre scénarios représentatifs, baptisés RCP (Profils Représentatifs d'évolution de Concentration) ont été sélectionnés parmi plus de 1000 disponibles. Le RCP2.6 décrit un monde vertueux, très sobre en émissions de GES. Le RCP8.5 décrit quant à lui un futur excluant toute politique de régulation du climat, menant à environ 5 °C de réchauffement global d'ici la fin du siècle. Les scénarios RCP4.5 et RCP6.0 décrivent des voies intermédiaires.

### **Pour le projet LIFE, les scénarios 4.5 et 8.5 ont été retenus.**

Alain BURNET et Françoise de ROFFIGNAC demandent pourquoi le scénario 6.0 est écarté. Marie ROUET ajoute que le scénario d'émission intermédiaire 4.5 est effectivement plutôt favorable, le scénario 6.0 semblerait plus réaliste. Léna ABASQ répond que ce scénario est systématiquement écarté pour ce type d'étude. Romain OZOG précise que c'est également ce qui avait été fait dans le cadre de Charente 2050. Loïc LALAGUE précise que les données ne sont tout simplement pas disponibles dans le jeu de données DRIAS 2020 (projections climatiques de référence pour la métropole) : seuls les trois scénarios RCP2.6, RCP4.5 et RCP8.5 ont été utilisés.

#### ➤ Les modèles climatiques

Ces scénarios d'émission sont utilisés en entrée de modèles climatiques globaux (Global Climate Model, GCM) dont l'objectif est de simuler l'évolution du climat à l'échelle mondiale. La résolution des modèles globaux est insuffisante pour représenter correctement les phénomènes météorologiques locaux. Des modèles de climat régionaux (Regional Climate Models - RCM) sont utilisés : ils représentent le système climatique plus finement sur une sous-partie du globe.

Pour un scénario d'émission donné, le climat simulé diffère d'un modèle à l'autre (compréhension imparfaite du système climatique). Une simulation climatique correspond ainsi à :

- Un modèle climatique global

- Un modèle climatique régional
- Un scénario d'émission de gaz à effet de serre

Plusieurs centaines de simulations existent. Dans le cadre du jeu de données DRIAS 2020, un sous-ensemble de simulations a été sélectionné pour la France métropolitaine. Il correspond à 12 couples de modèles globaux/régionaux couverts par les 3 scénarios 2.6, 4.5 et 8.5 (soit 36 simulations).

L'ensemble des données DRIAS a été analysé sur deux mailles du bassin de la Seugne (amont et aval) : les résultats de chaque simulation ont été comparés aux données Safran sur la période historique (1971-2018) et comparés entre eux sur la période future (2020-2100). **Il est proposé de retenir les couples de modèles CNRM-CM5 / Aladin63 (plutôt médian) et HadGEM2-ES / CCLM4-8-17 (extrême).**

Les 3 simulations climatiques proposées sont donc :

- RCP 4.5 x couple de modèles CNRM-CM5 / Aladin63
- RCP 8.5 x couple de modèles CNRM-CM5 / Aladin63
- RCP 4.5 x couple de modèles HadGEM2-ES / CCLM4-8-17

Il est précisé que ce choix a également été réalisé avec l'appui de Jean-Philippe VIDAL, hydroclimatologue à l'INRAe (l'INRAe est partenaire du projet LIFE Eau&Climat). Des choix similaires ont été fait dans le cadre d'autres études (étude prospective de l'EPTB Vienne réalisée dans le cadre du projet LIFE Eau&Climat par exemple).

Alain BURNET souhaite que la proposition du comité technique soit comprise de tous, en rappelant qu'un projet de territoire est construit sur la base de décisions collectives. Il s'interroge sur le choix de 3 scénarios. Léna ABASQ explique que considérer un seul scénario n'est pas raisonnable car cela reviendrait à se focaliser sur un futur possible parmi tant d'autres. En revanche, démultiplier les scénarios revient à démultiplier les résultats et donc complexifier grandement leur analyse et interprétation. Romain OZOG précise que pour chaque scénario climatique sélectionné, plusieurs simulations hydrogéologiques seront réalisées, pour plusieurs scénarios de prélèvements... et cela démultiplie les scénarios à comparer. Amélie JUGNIOT ajoute que le choix de 3 scénarios est un bon compromis car cela permet de comparer 2 modèles pour un même scénario d'émission et de comparer 2 scénarios d'émission pour un même modèle, et donc d'estimer la gamme d'incertitudes liées au choix d'un scénario d'émission et au choix d'un modèle climatique.

Marie ROUET demande s'il serait possible de considérer plutôt 4 scénarios, car il serait intéressant de tester une simulation « extrême » (scénarios d'émission 8.5 + modèle climatique défavorable). Il est précisé que la convention et le programme de travail ne prévoient que 3 scénarios. Françoise de ROFFIGNAC indique que considérer « le pire du pire » et « le meilleur du meilleur » implique un éventail très large de futurs possibles.

Michaël CANIT indique être en accord avec les 3 scénarios climatiques proposés et précise qu'il reste maintenant à voir quel sera l'impact de ces scénarios sur les débits et niveaux piézométriques.

➤ **Présentation des résultats bruts des simulations climatiques :**

Les résultats indiquent une légère augmentation des précipitations annuelles pour les scénarios utilisant le modèle CNRM-CM5/Aladin63 et une diminution pour le scénario HadGEM2-ES/CCLM4-8-

17. La diminution des précipitations estivales est marquée pour le modèle HadGEM2-ES/CCLM4-8-17, plus légère pour le modèle CNRM-CM5/Aladin63. Il en est de même pour l'augmentation des précipitations hivernales.

L'évapotranspiration (ETP) augmente continuellement sur la période simulée pour les 3 scénarios.

Romain OZOG explique que ces incertitudes concernant les précipitations annuelles ont également été mises en avant dans le cadre de Charente 2050 : la tendance n'est pas claire sur le bassin Charente, contrairement au sud du bassin Adour-Garonne où les signaux sont très clairs et annoncent une baisse des précipitations. Au Nord/Centre de la France, les tendances sont moins claires : certains modèles donnent plus de précipitations annuelles, d'autres moins.

A partir des données brutes de précipitations et d'ETP, les précipitations efficaces ont été calculées. Les résultats ne montrent pas d'évolution importante, légère augmentation sur les scénarios CNRM-CM5/Aladin63 et légère baisse sur le scénario HadGEM2-ES/CCLM4-8-17.

Alain BURNET demande si toutes les pluies hivernales sont considérées comme efficaces. Léna ABASQ et Loïc LALAGUE expliquent qu'une réserve utile de 100mm est considérée dans le calcul des pluies efficaces : c'est lorsque la réserve utile est pleine que l'infiltration dans le sol et dans la nappe a lieu.

Françoise de ROFFIGNAC rappelle que nous ne sommes pas ici au stade de savoir quel impact ces tendances auront sur la ressource en eau du bassin. Ces résultats feront l'objet d'une prochaine présentation en comité de territoire.

### Programme de travail, rendu des résultats

Le programme de travail est le suivant :

- Disponibilité actuelle et future de la ressource
  - Évolution des volumes estivaux et hivernaux permettant le respect du DOE
- Impact des prélèvements en climat actuel et en climat futur
  - Simulation « zéro prélèvements »
  - Simulation de 2 scénarios de réduction des prélèvements estivaux
- Impact de 3 scénarios de substitution des prélèvements en climat actuel et en climat futur

Pour chaque simulation réalisée, les résultats seront représentés sous forme de :

- chroniques de débit (à La Lijardière, Saint-Germain-de-Lusignan et Réaux)
- chroniques de piézométrie (6 piézomètres existants + 4 points fictifs supplémentaires)
- cartographies piézométriques hautes eaux, basses eaux, différentiel piézométrique

Alain BURNET demande si l'évolution de la population (et donc de la consommation en eau potable) sera prise en compte dans les simulations en climat futur. Arnaud BERNARD précise qu'une étude prospective est en cours à Eau17 et qu'une vision plus précise sera possible dans quelques mois. Il précise que les tendances seront plus marquées sur la frange littorale du département mais que, sur le bassin de la Seugne, il n'est pas certain qu'il y ait une augmentation.

Alain BURNET soutient que la stabilité des prélèvements pour l'eau potable est une hypothèse de travail importante qu'il faudra mettre en avant.

Jean-Marie BOURRY rappelle que dans le cadre de l'étude sur la Seudre une interdépendance des aquifères du Crétacé a été mise en évidence. Romain OZOG répond que l'idée ici est de faire varier les curseurs uniquement sur le bassin versant de la Seugne, sans prendre en compte les trajectoires d'adaptations possibles dans les autres bassins, car cela compliquerait beaucoup trop l'étude. Il est rappelé qu'il est ici question d'apporter des éléments d'aide à la décision mais que les résultats seront plus tard à confronter aux résultats de l'étude « VP Crétacé ».

Il est rappelé également que le travail sur le modèle Crétacé réalisé dans le cadre de l'étude LIFE bénéficiera au travail sur les volumes prélevables si une étude était engagée avec le modèle Crétacé.

### Calendrier et échéances

Fabien DOUMERET et Marie ROUET demandent à quelle date est fixée l'échéance PTGE car, en fonction des résultats de l'étude LIFE, le programme d'actions sera plus ou moins ambitieux. Baptiste SIROT indique que les actions ne vont pas changer en fonction des résultats du LIFE mais que c'est l'intensité de certaines actions qui en dépend.

Baptiste SIROT indique qu'il n'y aura pas de comité de pilotage final sans concertation intermédiaire. Françoise de ROFFIGNAC précise qu'on ne peut pas faire énormément de comité de territoire dans l'année : il devra donc y avoir des validations intermédiaires et des points spécifiques au projet LIFE.

## **2. Phase stratégie du PTGE Seugne**

### Point d'information sur l'additif

L'additif à l'instruction du Gouvernement du 7 mai 2019 relatif au PTGE sorti le 17 janvier 2023 a pour objectif de faciliter la mise en œuvre opérationnelle des PTGE. Les nouveautés de cet additif sont les suivantes :

- Lors de la réalisation de l'état des lieux et du diagnostic, le préfet référent et les services de l'État fournissent aux structures porteuses les données et informations dont ils disposent sur les ressources en eau et leurs usages.
- Les actions consensuelles (dites « sans regrets ») peuvent être mises en œuvre sans attendre la validation du programme d'actions.
- Pour renforcer l'engagement des acteurs dans le PTGE, le préfet veillera à la formalisation contractuelle de celui-ci.
- En cas de blocages persistants, l'État *via* le préfet référent prendra la main sur le PTGE.

*Pour consultation : [Légifrance - Droit national en vigueur - Circulaires et instructions - Instruction du 17 janvier 2023 portant additif à l'instruction du Gouvernement du 07 mai 2019 relative au projet de territoire pour la gestion de l'eau. \(legifrance.gouv.fr\)](#)*

### Entretiens : phase préparatoire aux ateliers

- Rappel méthodologique

Le diagnostic du PTGE Seugne a été validé en février 2022 par le comité de territoire puis en octobre 2022 par le préfet. Le PTGE Seugne est entré dans la phase stratégie qui amènera à la co-construction du programme d’actions. Pour se faire, des entretiens avec les acteurs du territoire ont été réalisés entre juillet 2022 et janvier 2023. Ces entretiens serviront à la préparation des ateliers d’identification des actions prévus entre avril et octobre 2023. Une fois les actions concertées, celles-ci seront présentées, discutées et validées par le comité de territoire puis par la CLE qui validera le programme d’actions en fin d’année.

➤ **Objectif des entretiens**

Les entretiens ont pour but principal de **préparer et d’alimenter les futurs ateliers de concertation**. C’est aussi l’occasion :

- de (re)présenter la démarche PTGE ;
- d’inclure les acteurs qui n’étaient pas, jusqu’à présent, impliqués dans le PTGE ;
- de vérifier les projets et les actions déjà en cours ou à venir pour ne pas faire de doublon ;
- d’identifier et de confirmer les secteurs prioritaires ;
- et surtout d’identifier, de manière la plus opérationnelle possible, les actions à inscrire dans le programme d’actions PTGE.

➤ **Acteurs rencontrés**

Il est rappelé que le but n’est pas de rencontrer tous les acteurs mais un ensemble représentatif pour préparer et alimenter les ateliers.

Liste des entretiens :

Acteurs rencontrés	Acteurs à rencontrer
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil départemental de la Charente-Maritime</li> <li>• CDA de Saintes</li> <li>• CDC Haute Saintonge</li> <li>• Eau 17</li> <li>• SYMBAS</li> <li>• FDAAPPMA17</li> <li>• LPO</li> <li>• Nature environnement 17</li> <li>• SOS rivières et environnement</li> <li>• EPTB Charente – Programme Re-Sources</li> <li>• Chambre régionale d’agriculture Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Chambre d’agriculture 17-79               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pôle Quantité (efficience irrigation)</li> <li>○ Pôle Qualité (certifications environnementales)</li> </ul> </li> <li>• Coopérative Océalia</li> <li>• ASA Saintonge Centre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BNIC</li> <li>• Coopérative agricole Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Négoce agricole Centre-Atlantique</li> </ul>

## Organisation des ateliers

7 ateliers de concertation seront organisés dans le cadre du PTGE Seugne :

<b>Atelier 1</b>	<b>MILIEUX HUMIDES</b>		
<b>PTGE concerné(s)</b>	Seugne et Charente aval Bruant		
<b>Date(s)</b>	25 avril 2023		
<b>Lieu de l'atelier</b>	Saintes - EPTB Charente, salle commune		
<b>Question de travail</b>	Dans le cadre des PTGE, comment les milieux humides peuvent-ils aider à retrouver ou maintenir l'équilibre quantitatif ?		
<b>Thèmes abordés</b>	Milieux aquatiques, cours d'eau, zones humides, hydromorphologie, restauration...		
<b>Déroulé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>État des lieux des secteurs : Seugne, Bramerit-Rutelière, Cognac-Angoulême</li> <li>Travail sur la rédaction des fiches actions</li> </ol>		
<b>Participants proposés</b>	SYMBAS	CEN	CDC Cœur de Saintonge
	SYMBA	OFB	CDC Haute Saintonge
	SBV Né	CD 16 et 17	Chambre d'agriculture 17
	SYBRA	DREAL NA	Agriculteurs
	FDAAPPMA 16 et 17	DDT 16 et DDTM 17	SAFER
	LPO	CDA Saintes	Agence de l'eau Adour Garonne
	FNENA	CDA Grand Cognac	
		CDC Vals de Saintonge	
<b>Remarques du comité de territoire</b>	<p>Marie ROUET (FDAAPPMA 17) demande à ce qu'il y ait la possibilité pour les acteurs de se déplacer et intervenir sur les différentes tables organisées par secteur géographique. Les animateurs précisent l'organisation de l'animation et confirment la possibilité aux acteurs de tourner sur les autres tables.</p> <p>Jean-Marie BOURRY (FNENA) demande à ce que <i>SOS Rivières et Environnement</i> et <i>Nature environnement 17</i> soient regroupés sous l'appellation France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNENA).</p> <p>Il est proposé de rajouter l'OFB et la SAFER dans la liste des participants.</p>		

Les ateliers polyculture et viticulture vont s'organiser pour chacun d'entre eux en deux temps. D'abord un 1<sup>er</sup> atelier ciblant prioritairement les agriculteurs plutôt que les techniciens (identifier les

pratiques, les pistes d'actions) et inversement pour le 2<sup>e</sup> atelier qui aura pour objectif la rédaction des fiches actions. Il a été proposé que le 2<sup>ème</sup> atelier polyculture et celui de viticulture soit fusionné pour rassembler les différentes typologies agricoles.

Atelier 2a et 2b		POLY CULTURE	
<b>PTGE concerné(s)</b>	Seugne et Charente aval Bruant		
<b>Date(s)</b>	<u>Atelier 2a</u> : 1, 2, 5, 6, 8 ou 9 juin 2023 <u>Atelier 2b</u> : Fin août – début octobre		
<b>Lieu de l'atelier</b>	Saintes		
<b>Question de travail</b>	Dans le cadre des PTGE, comment accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique en polyculture (hors viticulture) ?		
<b>Thèmes abordés</b>	Pratiques agricoles, essais, labels/certifications, filières, diagnostics, sensibilisation...		
<b>Déroulé</b>	<u>Atelier 2a</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Temps d'échange entre les agriculteurs (table / typologie d'agriculture)</li> <li>2. Réflexion prospective sur ce qui pourrait être fait</li> </ol> <u>Atelier 2b</u> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bilan de l'atelier 2a</li> <li>2. Travail sur la rédaction des fiches actions</li> </ol>		
<b>Participants proposés</b>	Agriculteurs Chambre d'agriculture 16 et 17 OUGC Saintonge COGEST'EAU ASA Saintonge centre ASA des Coteaux des Chaniers	ASA AISR (Bruant et Arnoult) Coopératives Négoces CD 16 et 17 CDA Saintes CDA Grand Cognac CARO	CDC Haute Saintonge Pays de Saintonge romane DRAAF NA Représentant du Programme Re-Sources Agence de l'eau Adour Garonne
<b>Remarques du comité de territoire</b>	Il est demandé de rajouter les EPCI mettant en œuvre des PAT. Françoise DE ROFFIGNAC fait remarquer que de citer « transition agroécologique » dans le titre de l'atelier n'est pas nécessaire. Après une remarque de Marie ROUET (FDAAPPMA 17) sur les agriculteurs invités aux ateliers, il est précisé que l'invitation sera lancée <i>via</i> plusieurs acteurs agricoles et pas seulement aux Chambres d'agriculture. Une représentativité des agriculteurs sera effective pour ces ateliers (irrigant/non irrigant, différentes typologies et pratiques agricoles).		

Atelier 3a et 3b		VITICULTURE	
------------------	--	-------------	--

<b>PTGE concerné(s)</b>	Seugne et Charente aval Bruant		
<b>Date(s)</b>	<u>Atelier 3a</u> : 26, 27, 29, 30 juin 2023 <u>Atelier b</u> : Fin août – début septembre		
<b>Lieu de l'atelier</b>	Cognac		
<b>Question de travail</b>	Dans le cadre des PTGE, comment améliorer la performance environnementale de la viticulture pour faire face au changement climatique ?		
<b>Thèmes abordés</b>	Pratiques agroécologiques, essais, labels/certifications, sensibilisation...		
<b>Déroulé</b>	<u>Atelier 2a</u> 3. Temps d'échange entre les viticulteurs (table / typologie d'agriculture) 4. Réflexion prospective sur ce qui pourrait être fait <u>Atelier 2b</u> 3. Bilan de l'atelier 2a 4. Travail sur la rédaction des fiches actions		
<b>Participants proposés</b>	Viticulteurs Chambre d'agriculture 16 et 17 OUGC Saintonge COGEST'EAU	BNIC UGVC Coopératives Maison de Cognac Conseil Départemental 16 et 17	DRAAF NA Représentant du Programme Re-Sources Agence de l'eau Adour Garonne
<b>Remarques du comité de territoire</b>	Françoise DE ROFFIGNAC fait remarquer que de citer « changement climatique » dans le titre de l'atelier n'est pas nécessaire. Ce dernier est traité transversalement dans l'ensemble des sujets.		

<b>Atelier 4</b>	<b>GESTION DU BASSIN VERSANT DE LA SEUGNE</b>		
<b>PTGE concerné(s)</b>	Seugne		
<b>Date(s)</b>	Octobre 2023		
<b>Lieu de l'atelier</b>	Jonzac		
<b>Question de travail</b>	Dans le cadre du PTGE Seugne, quelle stratégie de gestion du bassin adopter pour mieux prendre en compte le fonctionnement du chevelu ?		
<b>Thèmes abordés</b>	Milieux humides et aquatiques, gestion amont-aval, assecs, chevelu, seuil de gestion, hydromorphologie, restauration...		
<b>Déroulé</b>	A déterminer		
<b>Participants proposés</b>	SYMBAS Fédération de pêche 17 LPO FNENA	DREAL NA DDTM 17 CDA Saintes CDC Haute Saintonge	Chambre d'agriculture 17 Agriculteurs ASA Saintonge centre SAFER

CEN	CDC Gémozac	Agence de l'eau Adour
CD 17	CDC des 4B	Garonne

**Remarques du comité de territoire** Il est proposé de rajouter la SAFER et les EPCI dans la liste des participants. Les co-porteurs précisent que cet atelier se tiendra quand les résultats du projet LIFE Eau&Climat et de l'étude de définition des débits biologiques seront rendus.

### Atelier 5 RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS

**PTGE concerné(s)** Seugne et Charente aval Bruant

**Date(s)** Octobre 2023

**Lieu de l'atelier** Saintes

**Question de travail** A déterminer

**Thèmes abordés** Drains agricoles, eaux pluviales, désimperméabilisation, aménagement des versants...

**Déroulé** A déterminer

<b>Participants proposés</b>	SMCA	CDC Cœur de Saintonge	DDT 16 et DDTM 17
	SYMBA	CDC Haute Saintonge	Chambre d'agriculture 16 et 17
	SYMBAS	CDC Vals de Saintonge	Agriculteurs
	SBV Né	CD 16 et 17	Agence de l'eau Adour
	CARO	DREAL NA	Garonne
	CDA Saintes	DRAAF	
	CDA Grand Cognac		

**Remarques du comité de territoire** Cet atelier a été ajouté à la suite du comité technique du vendredi 24 mars. Thomas CUZANGE souligne que c'est une problématique qui permet de rassembler les acteurs des milieux urbains et agricoles. Il est proposé de cibler les EPCI plutôt que les communes pour faciliter les échanges en atelier.

### Calendrier prévisionnel

Les co-porteurs proposent d'organiser un prochain comité de territoire fin juin pour établir un premier bilan des ateliers qui auront eu lieu et préciser l'animation pour ceux qui suivront à la rentrée. Ce sera l'occasion de faire un point sur le projet LIFE pour lequel les résultats finaux sont attendus en novembre. En amont des ateliers de concertation PTGE, un point spécifique au LIFE pourrait se tenir en septembre.

Une fois les ateliers terminés et les fiches actions rédigées en collaboration avec les acteurs du territoire, le comité technique puis le comité de territoire se réuniront pour discuter et valider le programme d'actions. S'en suivra, la soumission pour validation du programme d'actions à la CLE puis au préfet en fin d'année.